

enssib

Ecole nationale supérieure des sciences
de l'information et des bibliothèques

Projet Professionnel Personnel
de bibliothécaire : dossier d'aide à la décision

Regroupement des bibliothèques de l'UFR sciences humaines et arts de l'université de Poitiers dans une nouvelle construction : analyse des besoins et planification spatiale

Evelyne Picot

Sous la direction de Christian Ducharme, tuteur pédagogique

2001

Conseiller scientifique

Anne-Marie Chaintreau

Conservateur général

Direction de l'enseignement

Supérieur

Conseiller professionnel

Jean-Michel Passerault

Professeur

Directeur de l'UFR

sciences humaines et arts

Introduction

Afin de remédier d'une façon si infime soit-elle à la dispersion documentaire relevée par M. Lachenaud en rassemblant les fonds des différentes bibliothèques déjà constituées au centre ville de Poitiers et d'offrir à l'ensemble de la communauté éducative un centre de documentation et d'information digne de ce nom, l'UFR sciences humaines et arts de l'Université de Poitiers a obtenu l'inscription au contrat de plan Etat-région la construction d'un nouveau bâtiment. Le programme de construction a été établi et les différentes implantations possibles étudiées. La solution retenue offre 4085 m² sur 4 niveaux (Cf annexe 1)

Ce mémoire professionnel est une étude préalable à la rédaction d'un document de programmation détaillé, il n'a d'autre ambition que d'apporter des éléments de réflexion à l'équipe de projet constituée des futurs usagers du centre de documentation : les enseignants par la voix des directeurs des départements concernés, le directeur de l'UFR, l'attaché d'administration, un étudiant élu et moi-même.

Pour ce faire, toutes les données quantitatives disponibles ont été rassemblées (dans la mesure du possible, c'est-à-dire quand les indicateurs avaient été mis en place suffisamment tôt) puis, après entretien des enseignants et des étudiants, les besoins ont été évalués, mis en relation avec les objectifs du projet d'établissement de l'Université et formalisés. Deux ébauches d'orientations possibles ont pu être dégagées, elles serviront de base de travail pour la rédaction du programme des besoins.

Première partie : les bibliothèques de l'UFR sciences humaines et arts

1. L'université de Poitiers et l'UFR sciences humaines et arts

1.1. L'université

C'est une université ancienne (fondée en 1431), considérée comme la deuxième université de France au XVIème siècle, fréquentée par de grands noms. Aujourd'hui cette université pluridisciplinaire accueille 23907 étudiants, emploie 1300 enseignants et 800 personnels administratifs sur 6 sites. La recherche s'appuie sur 44 laboratoires de recherche organisés en 6 pôles de recherche et 4 écoles doctorales.

Comme la majorité des universités françaises, elle connaît une baisse d'effectif (4% l'an dernier), après un pic de fréquentation en 1994 (28401 étudiants). Cette baisse est due à la situation démographique et à la baisse du chômage mais aussi à la concurrence de l'université de La Rochelle qui absorbe une partie des étudiants de la région.

1.2. L'UFR sciences humaines et arts

L'UFR sciences humaines et arts présente la particularité d'avoir des locaux d'enseignements sur plusieurs implantations en centre ville et sur le campus (5 km) :

- La psychologie et la géographie sont enseignées sur le campus dans un bâtiment de moins de cinq ans

- La philosophie, l'histoire, l'histoire de l'art, la musicologie et la sociologie se répartissent plusieurs bâtiments en centre ville :
- les hôtels Fumé et Berthelot, hôtels du 18^e siècle classés monuments historiques, principalement à usage administratif :



Façade
Hôtel Fumé



Cour intérieure



Hôtel Berthelot

- 3 bâtiments séparés identiques à vocation pédagogique construits en 1959-1960 qui s'étagent sur une pente (deux d'entre eux seront démolis pour laisser place au centre de documentation).



Premier bâtiment sur la pente derrière l'hôtel Fumé



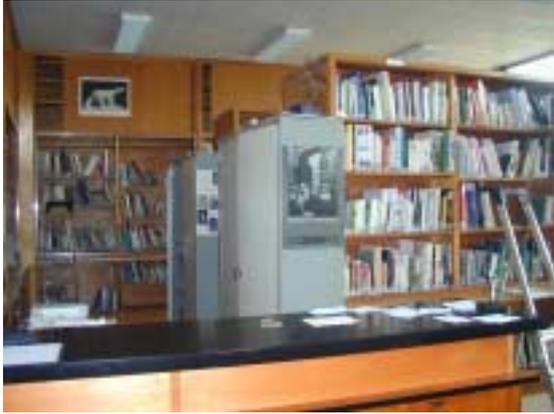
Bâtiment 2

- et 2 autres sans caractère qui abritent des bureaux.

1.3. Les bibliothèques

Il existe actuellement 6 bibliothèques concernées par le regroupement :

- **4 bibliothèques associées**
 - Histoire de l'art : en rez-de-chaussée du premier bâtiment . Elle se compose de deux salles de cours, l'une aménagée en magasins et services internes, l'autre (sans communication avec la première) est la salle de lecture



Partie aménagée en magasins



bureaux

- Musicologie en rez-de-chaussée du bâtiment 1 également, mais de l'autre côté du couloir.



Partie salle de travail des étudiants



Partie travail interne

- Philosophie (1^{er} étage du bâtiment 2) : même type d'agencement qu'à la bibliothèque de musicologie

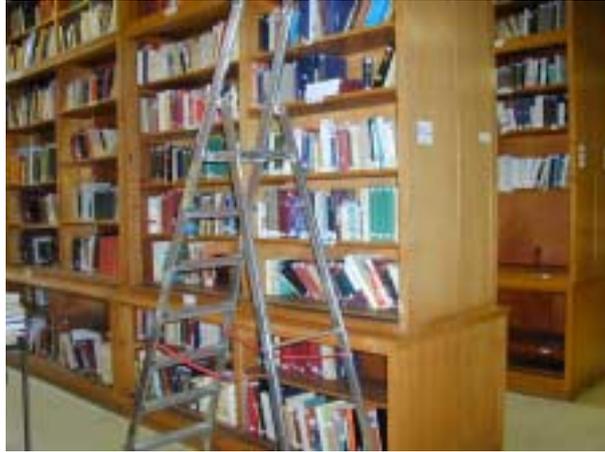
- Histoire (entresol du bâtiment 3)



Salle de lecture



Services internes



Magasins

- **2 bibliothèques de laboratoires de recherche :**
- Celle du CESCO (Centre d'études supérieures de civilisation médiévale) importante et prestigieuse dans l'hôtel Berthelot ayant le statut de **bibliothèque intégrée**.
Celle du GERHICO (Groupe d'études et recherches historiques du centre-ouest atlantique) au 36 rue de la Chaîne.

Sur le campus, il y aussi une bibliothèque de géographie non concernée par le regroupement. L'importance de ses collections, surtout de la cartotheque explique que son existence ne soit pas remise en cause malgré la proximité de la bibliothèque universitaire (environ 200 mètres). Les étudiants en psychologie n'ont pas de bibliothèque propre mais utilisent la bibliothèque universitaire, les collections d'une ancienne bibliothèque de faculté ayant été données à la BU un quinzaine d'années auparavant. Même si les départements de géographie et psychologie ne sont pas concernés par la nouvelle construction, toutes les données d'activité figureront dans la partie analyse de l'UFR, mais seront omis dans les calculs de la préfiguration du futur centre de documentation et d'information de l'UFR que nous désignerons désormais par le sigle CDIUFR.

Ces bibliothèques sont déjà constituées mais à des stades plus ou moins avancés dans leur gestion : informatisation du catalogue, du prêt, des commandes, du bulletinage des périodiques ou indexation. L'harmonisation est en cours et devrait être terminée au moment de la construction du CDIUFR

2. Les usagers

2.1. Les étudiants

Situation de l'année universitaire 2000-2001 : chiffres extraits de l'Annuaire statistique de l'Université.

Chiffres globaux : 4460 étudiants dont 1734 boursiers (38,9 %)

1 ^{er} cycle :	DEUG 1	: 1609	}	2507	}	4460 étudiants
	DEUG 2	: 824				
	Divers	: 74				
2 ^{ème} cycle	licence	: 763	}	1594		
	maîtrise	: 735				
	Divers	: 96				
3 ^{ème} cycle	DEA	: 124	}	359		
	DESS	: 66				
	Divers	: 169				

Chiffres détaillés par départements

	HISTOIRE	HISTOIRE DE L'ART	MUSICOLOGIE	PHILOSOPHIE	SOCIOLOGIE	TOTAL Centre ville	GEOGRAPHIE	PSYCHOLOGIE	TOTAL
1 ^{er} cycle	346	306	177	76	319	1224	200	1027	2451
2 ^{ème} cycle	346	208	82	109	122	867	202	470	1539
3 ^{ème} cycle (DEA DESS)	81		74	11		166	24	87	277
Doctorats	63			34		97	23		120
CAPES-Agrégation	48			15		63	10		73
TOTAL	884	514	333	245	441	2462	459	1584	4460

2.2. Les enseignants et les chercheurs

Département	Nombre
Histoire	29
Histoire de l'art	12
Musicologie	8
Philosophie	9
Sociologie	12
Psychologie	32
Géographie	17
Anglais	3
Documentaliste	1
TOTAL	123 dont 71 en centre ville)

3. Les collections

3.1. Les budgets documentaires

3.1.1. Budget 2000

Départements	Budget	Budget 6183 alloué	%	Dépenses effectives	% réel	Détail
Histoire	315880	132750	42,02	111876	35,41	M = 96766 P = 15110
Histoire de l'art	157404	56765	36,06	66058	41,96	M = 61459 P = 4599
Musicologie	128412	41829	32,57	49346	38,42	M = 34731 P = 14615
Philosophie	157563	30497	19,35			

Départements	Budget	Budget 6183 alloué	%	Dépenses effectives	% réel	Détail
Sociologie	160245	21000	13,10			
Géographie	287015	82915	28,80			
Psychologie	494088	16000	3,23			
Total	1700607	387939	22,81			

3.1.2. Budget 2001

Départements	Budget	Budget 6183 alloué	%	Dépenses effectives	% réel	Détails
Histoire	315880	144158	45,63			
Histoire de l'art	157404	72140	45,83			
Musicologie	128412	56395	43,91			
Philosophie	157563	35076	22,26			
Sociologie	160265	16500	10,29			
Géographie	187015	53650	28,68			
Psychologie	494088	46000	9,31			
Total	1600627	430102	22,81			
CESCM		30000				
CESCM (PA)		120000				

3.1.3.

Budgets correspondants à la BU

Détail du CR 406	Budget alloué
Histoire (monographies)	114000,00
Histoire (périodiques)	139725,76
Géographie (monographies)	30000,00
Géographie (périodiques)	11498,81
Religion (monographies)	13000,00
Religion (périodiques)	10297,17
Beaux-arts (monographies)	68000,00
Arts (périodiques)	30670,72
Arts du spectacle (monographies)	45000,00
Arts du spectacle (périodiques)	7515,48
Musique (périodiques)	740,12
Ethnologie (monographies)	10000,00
Ethnologie (périodiques)	3107,12
Sociologie (monographies)	35000,00
Sciences sociales (périodiques)	18045,84
Psychologie (monographies)	50000,00
Psychologie (périodiques)	20362,43
Education (périodiques)	11805,73
Philosophie (monographies)	10000,00
Philosophie (périodiques)	11268,46
Pôle associé à la BNF	120000,00
CADIST (monographies)	200000,00
CADIST (périodiques)	20000,00
TOTAL	1620037,64

3.2. Les fonds

Les bibliothèques étant en cours d'informatisation, tous les chiffres ne sont pas fiables. Pour la bibliothèque de GERHICO et celle de philosophie, l'évaluation résulte d'un comptage grossier : nombre de rayons multiplié par le nombre moyen d'ouvrages sur un rayon.

	Nombre de volumes	Mètres linéaires	Nombre de titres de périodiques	Accroissement 1999/2000
Histoire	20370*	830	39	M=556 P=1
GERHICO	2500	50	10	
CESCM	31250*	875	150	
Histoire de l'art	6150	220	12	M=262 P=7
Philosophie	5200	250	5	
Musicologie	5221	260	31	M=115 P=0
Géographie	14364*	640	170	

*Etat des fonds au 16 juillet 2001

4. Le circuit du document (les acquisitions)

4.1. L'informatisation

Suite à l'engagement pris par l'Université dans le contrat quadriennal 2000-2003, le Groupe de suivi et d'évaluation « Politique documentaire » a fait de l'informatisation des bibliothèques du SCD un de ses quatre objectifs majeurs. Les bibliothèques associées sont donc progressivement informatisées avec le SIGB Absys de la société Sinorg. Les catalogues informatisés des bibliothèques du réseau sont accessibles sur l'internet à l'adresse suivante : www-bu.univ-poitiers.fr.

En outre, la bibliothèque du département d'histoire participe au Système universitaire, ce qui n'est pas sans poser des problèmes de personnel, puisque cette situation suppose de disposer d'un technicien formé au catalogage complet Unimarc et à l'indexation Rameau. D'autre part, c'est une charge financière non chiffrable pour le moment (l'ABES ne communiquant pas le coût des licences à l'issue de la période transitoire d'essai) qui s'ajoute à l'achat (16000,00) et à la maintenance (2500,00 / licence) des licences Absys. Actuellement, l'UFR a acheté 6 licences. Le catalogage dans le SU est aussi une cause d'allongement du circuit du livre, ce qui, dans une bibliothèque de proximité est assez mal vécu par les usagers. La question de la participation au SU devra être revue, de toute façon, au moment du regroupement des bibliothèques, en effet il semble difficile d'entériner la situation actuelle et de faire une différence dans le traitement des ouvrages selon les sujets dont ils traitent ; de plus le catalogage des partitions demande une technicité poussée du catalogueur et de posséder les instruments bibliographiques nécessaires à l'établissement des titres uniformes des œuvres par exemple qui sont des instruments coûteux.

4.1.1. Les achats

Le choix des titres de monographies ou périodiques à acheter est fait toujours par les enseignants et selon les départements individuellement ou en réunion de département, mais très rarement. Il n'existe **aucune politique documentaire** établie dans aucun département de l'UFR et quasiment aucune politique documentaire partagée avec la BU ou avec d'autres établissements fréquentés par les étudiants comme la Médiathèque ou le Conservatoire national de région. Pour le moment les relations avec les acquéreurs de la BU se bornent à l'envoi de listes de nouveautés et aux demandes d'achat ponctuelles. Cette situation changera peut-être au fur et à mesure de l'avancement du plan de développement des collections de la BU.

4.1.2. Les acquisitions gratuites

La part des dons dans l'accroissement des collections est insignifiant sauf pour la bibliothèque du CESCO qui reçoit une partie des services de presse adressé aux rédacteurs des « Cahiers de civilisation médiévale ».

De même, les Cahiers de civilisation médiévale servent de monnaie d'échange à des abonnements de périodiques. Une autre bibliothèque qui possède une monnaie d'échange avec le revue *Norois* (110 abonnements) est la bibliothèque de géographie non concernée par le projet.

4.1.3. Fonctions informatisées

	Catalogue	Prêt	Commandes	Bulletinage
Musicologie	X	X	X	2002
Histoire de l'art	X		X	2002
Philosophie	En cours*			
Histoire	X	X	X	2002
CESCO	X	X	X	2002
GERHICO				
Géographie	X	X	X	2002

*La rétroconversion devrait commencer en novembre 2001, elle est faite par un des trois vacataires recrutés à cet effet par la BU.

5. L'accès au document

5.1. Les classifications utilisées

L'indexation est en cours d'uniformisation dans les bibliothèques de l'UFR, ce qui facilitera la fusion ou cohabitation des fonds dans le CDUFR.

5.1.1. Bibliothèque d'histoire

Salle de lecture et magasin contigu : le choix de la classification Dewey a été fait en 1996 à l'occasion d'un réaménagement complet de la bibliothèque et de l'adhésion à Sibil. On utilise non pas une édition complète de la Dewey mais le manuel de cotation du haut de jardin de la BNF. Tous les indices sont précédés d'un indice de la classe 900 de façon à rassembler dans une même salle des ouvrages de sujets utiles aux historiens avec les ouvrages d'histoire pure, ce choix convenait aussi aux enseignants du département car ainsi on pouvait bien identifier l'appartenance des documents au département d'histoire. Cette pratique devra sans doute être reconsidérée au moment de la fusion des fonds dans le CDIUFR pluridisciplinaire, on devra alors choisir ou d'amputer les indices des « pseudo indices 900 » de façon à retrouver la Dewey pure, ou de conserver le système actuel s'il est encore judicieux dans la nouvelle mise en espace.

Ouvrages de la « réserve »: après signalement dans le SU, les ouvrages gardent leur cote selon un classement qui mêle format, thématique et numéro d'inventaire.

5.1.2. Bibliothèques du CESC M et du GERHICO

Ces bibliothèques ont leur propre classification. Il y a même 2 systèmes de classement dans les magasins du CESC M

5.1.3. Bibliothèque d'histoire de l'art

La classification a été « inventée » par les enseignants. Elle n'est composée que de lettres : le 1^{er} groupe de lettre indique la période historique, la 2^{ème} lettre indique le pays, le 3^{ème} groupe indique des choses différentes selon la période considérée, mais par contre le catalogueur fait figurer un indice Dewey dans les données d'exemplaires.

5.1.4. Bibliothèque de musicologie

Les monographies sont indexées avec la classification de Dewey (édition abrégée) et les partitions avec la classification mise au point par le Conservatoire national de Lyon, classification dite de Boulogne.

5.1.5. Bibliothèque de philosophie

Le choix de la classification Dewey a été fait mais les ouvrages ne sont pas encore indexés. L'indexation se fera après ou pendant la rétroconversion selon les disponibilités en personnel.

5.2. Statistiques de l'activité des bibliothèques

En ce qui concerne le prêt, actuellement les seules données fiables dont nous disposons sont les statistiques du prêt informatisé de la bibliothèque d'histoire et du CESC, par contre les consultations sur place ne sont pas comptabilisées.

Pour les autres bibliothèques, nous ne disposons que des chiffres d'inscription des inscrits.

5.2.1. Bibliothèque du département d'histoire : prêts à domicile

Mois	1999	2000	2001	Total
Janvier		540	540	1080
Février		826	914	1740
Mars		1211	788	1999
Avril		571	530	1101
Mai		401	344	745
Juin		166	126	292
Juillet		87	63	150

Mois	1999	2000	2001	Total
Août		1		1
Septembre	42	142		184
Octobre	760	772		1532
Novembre	820	846		1666
Décembre	542	503		1045
TOTAL	2164	6066	3305	11535

Dans ces chiffres sont inclus les prêts des magasins appelés « réserve » aux trois quarts informatisés, qui ont été de : 9 prêts en 1999, 40 prêts en 2000 et 58 en 2001, cette augmentation est due au fait que le nombre d'ouvrages signalés dans les catalogues (SU et AB6) a augmenté et risque d'augmenter encore quand les emprunts PEB s'ajouteront aux emprunts locaux.

Sur le premier semestre 2001, il y a eu une baisse des prêts par rapport à 2000 (3715 en 2000, 3305 en 2001), nous n'avons pas d'explication à ce phénomène, les personnels n'ayant pas ressenti une baisse de fréquentation ; si cette baisse continuait sur le deuxième semestre sans baisse de fréquentation, on pourrait peut-être en tirer quelques conclusions sur les activités des usagers. Cette baisse est à rapprocher de celle constatée aussi à la bibliothèque de géographie.

5.2.2. Bibliothèque du CESCO : prêts à domicile

Mois	1999	2000	2001	Total
Janvier	212	378	211	801
Février	264	308	307	879
Mars	307	467	342	1116
Avril	237	161	362	760
Mai	231	257	194	682
Juin	173	187	136	496

Mois	1999	2000	2001	Total
Juillet	82	70	100	252
Août	45	88	57	190
Septembre	202	119	99	420
Octobre	327	315	79	721
Novembre	423	324		747
Décembre	367	212		579
TOTAL	2870	2886	5756	7643

5.2.3. Les lecteurs inscrits

	Histoire de l'art*	Musicologie**	Philosophie	Histoire***
DEUG 1	219	65		
DEUG 2	70	35		
Licence	104	20		
Maîtrise	70	6		
DEA	20			
Doctorants	17			
Enseignants	39			
TOTAL	539	126	120	

*Lecteurs actifs. On remarque que cette bibliothèque compte beaucoup d'inscrits d'autres UFR, ceci est dû au fait que les UV d'histoire de l'art sont choisies par beaucoup d'étudiants de DEUG 1 comme UV transversales ; on remarque aussi que le nombre d'enseignants inscrits est supérieur au nombre d'enseignants du département car cette bibliothèque est fréquentée aussi par les enseignants du département d'histoire, de musicologie, et ponctuellement de lettres ; enfin les étudiants de 3^{ème} cycle semblent y trouver, sinon toute la documentation dont ils ont besoin, du moins une ambiance propice au travail.

**Il est impossible en l'état actuel de la gestion des prêts de connaître l'activité des lecteurs.

***Les lecteurs prennent leur inscription à la BU, on ne peut donc pas donner de chiffres propres à la bibliothèque d'histoire.

6. Le personnel

Bibliothèque de musicologie	1 contractuel (professionnel)
Bibliothèque d'histoire de l'art	1 adjoint technique ITARF BAP 12 1 agent des services techniques
Bibliothèque de philosophie	1 objecteur de conscience
Bibliothèque d'histoire	1 agent technique ITARF BAP 12 1 objecteur de conscience 2 moniteurs étudiants
Bibliothèque de géographie	1 ingénieur d'études ITARF BAP 12 2 moniteurs étudiants
1 bibliothécaire de l'Etat	

7. Analyse

Le croisement des chiffres des budgets et du nombre d'étudiants donne un ratio pas forcément très exact car les secteurs d'acquisitions ne se superposent pas exactement aux départements de l'UFR, par exemple, la musicologie ne fait pas l'objet d'une ligne budgétaire à la BU, mais ces ratios donnent un ordre de grandeur.

	HISTOIRE	HISTOIRE DE L'ART	MUSICOLOGIE	PHILOSOPHIE	SOCIOLOGIE	GEOGRAPHIE	PSYCHOLOGIE	UFR SHA
Budget UFR par étudiant								363
Budget documentation de l'UFR SHA par étudiant	163	140	169	143	37	117	29	96
Budget BU par étudiant	562	294		87	120	90	44	
Budget documentation BU et UFR par étudiant (monogr. et périodiques)	725	449		229	187	207	81	
Budget documentation BU et UFR par étudiant (monographies)	532	360		183	139	182	60	

*N'ont pas été inclus les budgets des périodiques généraux et des suites, ni le budget pôle associé

On remarque :

- que l'adage qui dit que l'argent va à l'argent se vérifie : plus l'UFR consacre d'argent à la documentation, plus la BU en consacre aussi et inversement. Y aurait-il un seuil critique en dessous duquel les étudiants ne fréquentent pas les bibliothèques car les collections sont trop pauvres pour répondre à leurs besoins et au dessus duquel ils vont dans les bibliothèques et font pression pour avoir des collections adéquates ; à l'étranger on considère qu'une bibliothèque universitaire n'est viable qu'à partir de 200000 ouvrages.

- Qu'il y a un écart de 1 à 7 entre les étudiants les plus mal lotis et les nantis.
- Qu'il faudrait encore affiner ces chiffres car chez les historiens, ce sont surtout les médiévistes les mieux servis du fait de la présence du CADIST et encore il n'a pas été tenu compte du pôle associé à la BNF Moyen âge auquel la médiathèque participe aussi.
- Que la BU dans son découpage budgétaire ne semble pas tenir compte du nombre d'étudiants inscrits dans les disciplines, ni de l'absence de BUFR en psychologie et sociologie et qu'elle ne compense pas cette lacune. Ces étudiants sont d'autant plus lésés qu'ils sont nombreux.

Deuxième partie : le projet de regroupement

1. Comment définir les missions du centre de documentation

1.1. Les services rendus actuellement dans les bibliothèques

Afin de dégager les objectifs du CDUFR, nous avons procédé d'abord à une étude de toutes les tâches effectuées dans les bibliothèques existantes. On constate que plus la bibliothèque est petite, plus on a recours à ses services et plus elle participe à l'intégration des étudiants. Leurs petites tailles et l'attention des personnels aux parcours individuels des étudiants (qui peut aller jusqu'à la distribution de cachets d'aspirine) font que quasiment tous les étudiants y sont inscrits au risque pour certains de s'en contenter. Les tâches ont été regroupées sous cinq grandes fonctions.

1.1.1. Tâches bibliothéconomiques

- Commandes des documents tous supports.
 - Identification
 - Recherche des prix
 - Etablissement de la commande avec AB6
 - Réception des livres avec AB6
 - Bulletinage des périodiques
- Traitement intellectuel : catalogage et indexation dans AB6 ou dans le SU
- Rangement des salles et des magasins
- Communication des documents (prêt manuel ou informatisé)

1.1.2. Tâches liées à la proximité des enseignements

- Inscriptions des étudiants dans les groupes de TD, puis distribution des questions de TD et mise à disposition des documents nécessaires (diapositives, disques, partitions, monographies)
- Dépôt des copies corrigées par les enseignants
- Service des étudiants préparant les oraux blancs de Capes-Agrégation (bibliothèque d'histoire)

1.1.3. Tâches se rapportant aux disciplines

- Gestion de fonds spécialisés renouvelés périodiquement : ouvrages au programme des licences, des concours d'enseignement ...
- Gestion des statuts des ouvrages à la demande des enseignants de façon ponctuelle
- Distribution des « photocopiés »

1.1.4. Accueil, orientation et formation

- Mise à jour des documents d'accueil (guides, pages « bibliothèques » des guides d'étudiants)
- Revue de sommaires
- Listes de nouveautés
- Aide à la recherche documentaire
- Accueil des groupes (UV de méthodologie documentaire)

1.1.5. Diffusion de l'information

- Affichage ou mise à disposition des annonces de colloques, des plaquettes d'écoles, des créations de diplômes, des nouvelles formations, etc.
- Diffusion sélective des catalogues d'éditeurs auprès des enseignants
- Diffusion de l'information sur les animations culturelles

1.2. La bibliothèque du CESCO

La bibliothèque du CESCO est avant tout une bibliothèque de recherche attachée au CESCO : laboratoire de recherche et antenne du CNRS. Elle a donc d'abord vocation à servir les étudiants de 3^e cycle et les enseignants-chercheurs de Poitiers, mais de nombreux chercheurs français et étrangers viennent aussi pour des conférences et colloques. Néanmoins, le directeur du Centre souhaiterait également offrir un service de meilleure qualité aux étudiants des 1^{er} et 2^{ème} cycles puisqu'actuellement, les étudiants de 1^{er} cycle ne sont pas admis à la bibliothèque.

Les particularités de cette bibliothèque :

- Elle a un fonds important de 32000 monographies, plus les périodiques
- Elle est au bord de l'asphyxie, il n'y a vraiment plus d'accroissement possible, tous les coins de bureau utilisables ont déjà été requisitionnés
- Les acquisitions gratuites sont importantes par le biais des « Cahiers de civilisation médiévale » publiés par le CESCO. Les services de presse reçus par le Centre pour être signalés dans les Cahiers sont donnés à la bibliothèque, ils constituent aussi une monnaie d'échange pour des abonnements. Les dons ont l'avantage de faire diminuer la charge budgétaire des acquisitions mais l'inconvénient de ne pas avoir été choisi selon une politique d'acquisition.
- Les locaux de la bibliothèque sont dispersés et ne communiquent pas tous entre eux, notamment les magasins. Il y a 2 salles de lecture, 3 magasins et 1 photothèque sous-équipée en matériel de lecture
- C'est une bibliothèque intégrée

Afin de prendre en compte ces particularités, le directeur souhaiterait :

- Recentrer les missions de la bibliothèque actuelle sur la recherche et le 3^{ème} cycle
- S'investir dans une politique de services aux étudiants des 1^{er} et 2^{ème} cycles dans la nouvelle construction.

C'est un choix qui aurait l'avantage de mieux servir les publics, de résoudre les problèmes de place pour l'accroissement, de rapprocher les collections de la photothèque des usagers (les historiens mais aussi les historiens de l'art) tout en leur offrant des places de consultation confortables, de réfléchir à une politique d'acquisition pour les premiers cycles, de résoudre les éventuels problèmes soulevés par le statut de bibliothèque intégrée. Mais il entraînerait peut-être un surcoût budgétaire et un surcroît de travail pour les enseignants à qui on demanderait de participer à l'élaboration de plusieurs politiques documentaires et surtout à la partition des fonds.

2. La politique nationale et de l'Université de Poitiers

Les missions du CDIUFR sont déterminées aussi en fonction des objectifs nationaux et locaux.

Les objectifs du Ministère de l'Education nationale résumés par M. Miquel sont : «d'abord faire un effort général au niveau des premier et second cycles, par l'offre de manuels et usuels en nombre suffisant et en libre accès d'une part, de vastes salles de travail d'autre part,. ensuite la multiplication des échanges par des services de prêt performants et la systématisation des réseaux informatisés ».

Dans son projet d'établissement 2000-2003, l'Université de Poitiers s'engage à améliorer la formation et la qualité d'accueil des publics (volet III) en facilitant l'accès documentaire. Trois points sont privilégiés : l'informatisation des fonds, l'extension des horaires d'ouverture et l'apport

de « conseil documentaire ». Le projet s'articule donc bien sur les souhaits nationaux.

Il a été créé en outre, en février 2001 un groupe de suivi et d'évaluation du contrat quadriennal 2000-2003 « politique documentaire » qui s'est choisi 5 objectifs majeurs : la cohérence du réseau documentaire, le développement des missions documentaires, l'amélioration de l'accueil en bibliothèques, l'amélioration de l'informatisation et la restauration des fonds anciens.

Tous ces objectifs ont des répercussions directes sur la programmation du CDIUFR en terme de personnel et d'espaces. Nous nous appuyerons sur les objectifs opérationnels donnés par Mme Bisbrouck qui en sont une traduction concrète mise en œuvre dans les constructions de ces dix dernières années :

- Favoriser l'accès informatisé sur place et à distance de tous les types de collections
- Ne pas finaliser les espaces mais prévoir la flexibilité (ce que M. Lachenaud appelle « prendre en compte la polyvalence des locaux nécessitée par les nouvelles technologies »)
- Construire des bâtiments beaux et durables
- Programmer l'accroissement des collections pour 25 ans
- Offrir une place de consultation pour 10 étudiants à court terme et une pour 5 étudiants à long terme
- Ouvrir les bibliothèques 60 h par semaine et 50 semaines par an

3. Les usagers : tentatives de projection

3.1. Leurs pratiques

Comme «les bibliothèques ne sont faites ni pour les architectes, ni pour les bibliothécaires mais tout simplement pour leurs usagers»¹ l'idéal serait

¹ Daniel Renoult in Construire une bibliothèque universitaire

d'avoir pu mener des enquêtes sur les pratiques des lecteurs pour faire une évaluation des actes d'usage des bibliothèques associées, les différents types d'usages déterminant des espaces et équipements plus ou moins importants. En 1996, dans le cadre d'un projet de service « amélioration de l'accueil à la BU », une enquête avait été conduite et dépouillée par des étudiants en psychologie. Elle était centrée sur les trois sections de la BU, mais les réponses à la question 34 : quelle bibliothèque fréquentez-vous le plus ? (la Bu uniquement, les bibliothèques de spécialité, la BU et les bibliothèques de spécialités, la BM), si elles avaient été exploitées auraient pu nous donner une image en négatif des usagers des bibliothèques associées ; malheureusement, les réponses n'ont pas été exploitées et les questionnaires jetés.

Donc, l'enquête la plus récente date de 1992, elle s'adressait aux seuls historiens et présente l'inconvénient d'être antérieure au pic d'inscriptions étudiantes et surtout antérieure à la construction de la médiathèque François Mitterrand particulièrement riche en histoire médiévale et régionale, mais déjà les étudiants avouaient partager leur temps pour un tiers à la BU, un tiers à la bibliothèque du département et un tiers à la bibliothèque municipale.

Dès lors, nous devons nous référer aux enquêtes nationales menées dans les bibliothèques universitaires et raisonner plutôt en terme d'objectifs à atteindre. Nous nous appuyerons sur la synthèse faite par Mme Bisbrouck , à savoir :

En 1^{er} cycle : 5 heures hebdomadaires

En 2^{ème} cycle : 4 heures 30 hebdomadaires

En 3^{ème} cycle : 4 heures 40 hebdomadaires

En sachant que ce sont des moyennes et que les étudiants de sciences humaines sont de plus gros consommateurs que les scientifiques.

3.2. Leur nombre

La baisse démographique de la tranche de population des 16-25 ans devrait entraîner une baisse des effectifs étudiants à Poitiers comme ailleurs. Cette

baisse peut cependant être légèrement compensée par une amélioration de la réussite au baccalauréat et par le gain de nouveaux publics : formation des adultes, création de pôles d'excellence ou accueil d'étudiants étrangers.

Le ministère de l'Education nationale publie les chiffres suivants : 2126000 étudiants en 1999-2000 avec une projection de 2060000 étudiants pour 2008-2009, ce qui fait une perte de 66000 étudiants sur 10 ans, soit 3,2 %.

Troisième partie : les scénarios

1. Contraintes, impératifs et souhaits

La liste suivante constitue une synthèse des contraintes inhérentes au projet et des vœux des directeurs de département qui ne devront à aucun moment être perdus de vue, l'idéal étant de trouver un profil les satisfaisant toutes:

1. Le CDIUFR sera installé sur 4 niveaux.
2. On s'oriente vers un centre de documentation plutôt que vers une bibliothèque traditionnelle avec :
 - Un maximum de documents en libre-accès très soigneusement desherbés de façon à préserver la cohérence et l'actualité des fonds par rapport aux enseignements.
 - Très peu de magasins fermés (pour un embryon de fonds anciens ou les collections très rarement consultées)
 - Plutôt des magasins ouverts à proximité du libre accès
 - Un maximum de places assises
 - Du personnel en nombre suffisant pour l'accompagnement des étudiants dans leurs recherches
3. Réussir la fusion (ou cohabitation) des fonds en gardant l'identité de chaque discipline, ce qui amène à choisir d'intégrer les périodiques spécialisés dans les classes de la Dewey (comme à la BPI^o) mais aussi les autres supports ; les partitions devant aussi être proches de la classe 700.²³
4. Collecter et conserver les travaux d'étudiants non déposés, ni conservés à la BU mais beaucoup consultés dans les BUFR → mise en

³ Comme les fonds à rassembler proviennent d'une même UFR, la fusion ne devrait pas poser de problèmes majeurs, la bibliothèque universitaire de Haute-Alsace ayant réussi une fusion a priori plus difficile, celle des bibliothèques de lettres et de sciences.

place d'une politique d'acquisition : doit-on les conserver tous ? s'il y en a trop, il faudra établir des règles d'élimination en concertation avec les enseignants

5. Des salles spécialisées figurent au projet : un auditorium et une salle de formation à la recherche documentaire
6. Prévoir des espaces de consultation différenciés en nombre suffisant
 - Pour le catalogue collectif (dédiés ou non)
 - Pour la messagerie électronique (dédiés ou non)
 - Pour l'internet (dédiés ou non)
 - Pour les cédéroms d'images du département d'histoire de l'art
 - Pour la base du CESCO (sans imprimantes)
 - Pour l'écoute musicale
 - Pour les vidéos
7. Possibilité de gérer des horaires d'ouverture différents pour certains espaces notamment l'auditorium en soirée.
8. Anticiper les pratiques futures des lecteurs en matière d'usage des ressources électroniques car si elles prennent peu de place de stockage, elles nécessitent du personnel supplémentaire pour les acquérir et veiller à en garantir techniquement l'accès

De l'évaluation des constructions des dix dernières années faite par Mme Bisbrouck, nous retiendrons que :

Du fait de l'accroissement du taux de fréquentation à l'ouverture d'un nouvel établissement (jusqu'à 50%), de l'augmentation du temps passé sur place (raison du confort) et de l'augmentation du nombre de documents consultés, le dimensionnement des espaces apparaît très vite insuffisant. Il ne faut donc pas craindre de sur-dimensionner dès le départ : sur-dimensionner les espaces de consultation mais aussi le nombre de postes de consultation informatiques et les tables mêmes.

L'accroissement prévu a été consommé plus vite que prévu par l'attractivité exercée par le bâtiment : des fonds cachés peuvent refaire surface et changer les données de départ. Il faut donc inventorier soigneusement toute la

documentation susceptible d'être conservée et traitée au CDIUFR, et établir une politique documentaire fine avec la BU.

L'esthétique et le confort des locaux neufs par rapport aux locaux pédagogiques ont provoqué la convoitise des enseignants qui y ont installé bureaux et enseignements. Cet état de fait semble avoir été considéré comme un dévoiement de l'usage du lieu et une perturbation par le personnel des BU, mais dans une BUFR, ces liens sont déjà plus étroits et vécus comme étant « naturels », il ne faut donc pas mésestimer les souhaits légitimes des enseignants de placer le CDIUFR au cœur des enseignements, mais prévoir des espaces pédagogiques intégrés à la bibliothèque (mais qui n'interfèrent pas avec le circuit du livre) tout en établissant les responsabilités de chacun dans l'usage et le fonctionnement de ces espaces (par exemple qui prépare le matériel des salles, qui fait les photocopies à distribuer, qui en gère les plannings et l'ouverture).

2. La première configuration étudiée

2.1. Choix, objections, avantages

2.1.1. Le choix de la bi-polarité

Comme la discipline histoire est majoritaire dans les collections de l'UFR, nous étudierons la faisabilité d'une bibliothèque bi-polaire avec :

- Un **pôle histoire** qui regrouperait : la bibliothèque du département d'histoire, la bibliothèque du CESCUM et la bibliothèque du GERHICO
- Un pôle autres disciplines des sciences humaines : histoire de l'art, musicologie, philosophie, sociologie

2.1.2. Les objections et écueils éventuels

On risque :

- l'opposition des chercheurs du CESCO si le pôle est trop petit pour bien isoler les collections 3^{ème} cycle et leur permettre de travailler dans de bonnes conditions d'isolement de la « masse » des étudiants des premiers cycles
- la création de bibliothèques fantômes dans les bureaux des enseignants
- de manquer de place pour abriter les magasins actuels de la bibliothèque du CESCO et pour faire face à l'accroissement.
- de voir ce pôle orienté Moyen âge alors que la Médiathèque François Mitterrand (à 2 pas) abrite déjà une Maison du Moyen âge et que le directeur de la Bibliothèque universitaire souhaite isoler le fonds d'histoire médiévale (dans l'ancienne salle de bibliographie)
- d'avoir des difficultés à faire fusionner des bibliothèques de statuts différents (associées ou intégrées au SCD) : problèmes de gestion des personnels et de gestion budgétaire.

2.1.3. Les avantages

- Se servir de l'unicité du lieu comme vitrine de l'UFR
- Mettre en valeur les fonds historiques plus importants et donc entériner une situation de fait où l'histoire est la discipline phare de l'UFR
- Libérer des locaux au CESCO
- Donner à l'ensemble des usagers (y compris les chercheurs français ou étrangers de passage) la possibilité de travailler dans une bibliothèque neuve, confortable et équipée
- Ne pas doubler les fonds de référence : au CESCO, au CDUFR et même à la BU

2.2. Définition quantitative du public

La quantification des étudiants et des enseignants détermine le nombre de places de consultation (P). Les paramètres à prendre en compte sont :

O = fréquentation hebdomadaire par type d'utilisateur

H = nombre total d'heures d'ouverture

h = taux moyen d'occupation des places

N = effectifs d'utilisateurs

$$P = N \times h / H \times o$$

2.3. Planification des espaces

	Pôle histoire			Autres disciplines		Parties communes		Circulations	Surface utile
	Règles de calcul	Base de calcul	Surface utile	Base de calcul	Surface utile	Base de calcul	Surface utile		
Espace d'accueil	1 m ² / 3 places		150 m ²		50 m ²			20 %	30 m ²
Services internes	15 m ² / personne					10	150	40	60
Bureau de renseignements	15 m ² / personne	1 poste	15	1 poste	15			20	6
Inscriptions, prêts, retours	15 m ² / personne					2 postes	35	20	7
<u>Espaces de consultation</u>									
Places simples	2,7 m ² / place	150	405	200	540			20	189
Places informatiques	3,5 m ² / place	20	70	30	105			20	35
Places audiovisuelles	4 m ² / place			15	60			20	12
Places beaux-arts	3,5 m ² / place			35	123			20	24,6
Places de réunion	2 m ² / personne					70	140	30	42
<u>Espaces de documentation</u>									
Libre accès large	3,5 à 4 ml / m ²		400		420			20	164
Magasins ouverts	5,5 à 6 ml / m ²		145					20	29
Périodiques en libre accès	2 ml / m ²		10		7			20	3,4
Périodiques magasins ouverts	2,9 ml / m ²		20		18			20	7,6
Espaces de reprographie	7 à 9 m ² / unité	2 copieurs	14	2 copieurs	14			20	5,6
Atelier de formation	4,5 m ² / place					30	135	30	40,5
Salle de références	3,5 m ² / place					40	140	20	28

		Pôle histoire	Autres disciplines	Parties communes				
Auditorium	2 m ² / place			75	150	20	30	
Magasins fermés	7,5 ml / m ²	65	5			15	10,50	
Sanitaires	3,5 m ² /60 pers.			5	20	40	8	
TOTAL		1177	1357		770		732,20	
TOTAL GENERAL		4086,20						

A première vue, cette configuration semble viable – à condition toutefois de mutualiser les budgets documentation des départements et de signer une convention établissant les droits et devoirs de la BU et de l’UFR dans la gestion du CDIUFR - mais certains éléments n’ont pas pu être comptabilisés :

la surface occupée par les ascenseurs pour le public et en interne (monte-charge ou ascenseur)

la surface de l’entrée séparée de l’auditorium comme le souhaitent les enseignants

la surface des consignes et/ou vestiaire

le volume d’accroissement du pôle histoire qui fonctionnerait plus comme une bibliothèque que comme un CDI

l’importance du fonds de base en sociologie

la salle de manutention et d’équipement des documents

3. La deuxième configuration

3.1. Choix, objections, points positifs

La deuxième possibilité d'implantation est un calque de ce qui a été fait à la Maison des sciences de l'homme et de la société où les différentes bibliothèques ont été juxtaposées sur un même plateau. Elles conservent chacune leur budget et leur organisation. Comme ce fonctionnement semble donner satisfaction aux usagers, il semblait intéressant d'étudier aussi ce cas de figure. La bibliothèque du CESM ne ferait pas partie de ce projet.

L'argument le plus sérieux à opposer à ce projet est sans aucun doute d'ordre financier. En effet il faut plus de personnel pour faire fonctionner des unités indépendantes et les collections comporteront évidemment des doublons, dans les ouvrages de référence par exemple.

Mais, par contre il est vrai que cette solution se prête bien à la configuration sur 4 niveaux de la construction et qu'elle évite la création d'un CR bibliothèques alimenté par les départements ce qui ne manquera pas de donner lieu à de savants calculs pour pondérer les efforts consentis.

3.2. Planification des espaces

Les espaces correspondant aux étages du bâtiment, il a été défini 4 pôles : philosophie et sociologie, histoire, musicologie, histoire de l'art

		Philosophie sociologie		Histoire de l'art		Musicologie		Histoire		Parties communes			
	Règles de calcul	Base de calcul	Surface utile	Base de calcul	Surface utile	Base de calcul	Surface utile	Base de calcul	Surface utile	Base de calcul	Surface utile	Circula tion	Surface utile
Espace d'accueil	1 m ² / 3 places		16		31		12	31	31			20	18
Services internes	15 m ² / place	3	45	3	45	3	45	4	60	1	20	40	86
Bureau de renseignements													
Inscriptions, prêts, retours		1	15	1	15	1	15	1	15			20	12
<u>Espaces de consultation</u>													
Places simples	2,7 m ² / place	45	421,50	40	108	30	81	75	202,50			20	102,60
Places informatiques	3,5 m ² / place	25	87,50	10	35	7	24,5	20	70			20	43,40
Places audiovisuelles	4 m ² / place			10	40	15	60					20	20
Places beaux-arts	3,5 m ² / place			35	123							20	24,60
Places de réunion	2 m ² / place	12	24	12	24	12	24	16	32	70	140	30	73,20
<u>Espaces de documentation</u>													
Libre accès large	3,5 à 4 ml / m ²		180		120		130		200			20	126
Magasins ouverts	5,5 à 6 ml / m ²				40				70			20	22
Périodiques en libre accès	2 ml / m ²		2		1,5		4,5		4,5			20	2,7
Périodiques magasins ouverts	2,9 ml / m ²												
Espaces de reprographie	7 à 9 m ² / unité	1	7	1	7	1	7	1	7			20	5,60
Atelier de formation	4,5 m ² / place	25	112,50	25	112,50	25	112,50	25	112,50	25	112,50	30	135

	Règles de calcul	Philosophie sociologie		Histoire de l'art		Musicologie		Histoire		Parties communes		Circulation	Surface utile	
		Base de calcul	Surface utile	Base de calcul	Surface utile	Base de calcul	Surface utile	Base de calcul	Surface utile	Base de calcul	Surface utile			
Auditorium	2 m ² / place					75	150					20	30	
Magasins fermés	7,5 ml / m ²								30					
Sanitaires	3,5 m ² /60 places									8	28	40	11,20	
TOTAL			798		702		665,50		934,50		188		716,30	
TOTAL GENERAL						3904,30								

Cette deuxième orientation du point de vue de la programmation spatiale, semble viable a priori, à condition de faire une étude du mode de fonctionnement du bâtiment.

4. le bâtiment

Il est bien entendu que l'architecte est maître de son projet architectural, néanmoins il peut être intéressant d'étudier l'évolution des constructions destinées aux bibliothèques au travers des usagers mêmes (bibliothécaires et publics), ne serait-ce que parce que le choix des matériaux peut amener à changer les usages de certaines surfaces, alors même que les souhaits des bibliothécaires avaient été respectés (quand ils ont été associés aux projets)

4.1. Les constructions de bibliothèques universitaires : historique

Les constructions de bibliothèques universitaires ont connu trois grandes périodes : une première vague de constructions au début de la III^e République, puis de 1955 à 1975 avec la construction de 95 bibliothèques (dont celle de Poitiers), puis les constructions programmées dans le plan Université 2000 : 275000 m² de 1991 à 1997.

Nous entrons dans une quatrième phase de constructions dans le cadre du plan U3M qui fait la part belle aux bibliothèques d'instituts dont le sort préoccupait déjà M. Renoult en 1993.⁴

De 1945 à 1961, il y eut peu de constructions et toutes les bibliothèques universitaires ont été construites sur le même schéma qui repose sur la distinction entre services publics, services intérieurs et magasins, ce qui donne des bâtiments ayant tous à peu près deux volumes architecturaux : une immense salle de lecture surmontée d'une tour-silo à livres, qui sert de repère sur les campus.

⁴ Il écrivait : Pourra-t-on durablement laisser, comme à l'écart, les centaines de bibliothèques d'instituts ou de laboratoires qui constituent aussi le patrimoine scientifique de l'enseignement supérieur ?. Construire une bibliothèque universitaire.

A partir de 1969, le concept des tours ne séduit plus les architectes qui l'abandonnent jusqu'à ce que Dominique Perrot le reprenne pour la Bibliothèque Nationale de France.

De 1975 à 1990, aucune construction n'a été programmée.

Dans le cadre du plan Université 2000 (1991-1995) et du volet développement de l'enseignement supérieur du XI^{ème} plan (1994-1999) 110 bâtiments de bibliothèques ont été construits, soit 350000 m². Ces constructions permettent de rassembler dans des bâtiments prestigieux (voir celle de Paris 8) les BU devenues beaucoup trop petites et les bibliothèques satellites ouvertes pour pallier l'afflux des étudiants des années quatre-vingt dix. Outre leur taille, elles se caractérisent par une prise en compte des nouveaux supports numériques de documentation.

4.2. Contexte local

Les BUFR de l'Université de Poitiers construites récemment du fait de l'accroissement du nombre d'étudiants et de l'éclatement du campus sont :

4.2.1. La bibliothèque de droit-économie

Dans un premier temps, elle regroupe de petites bibliothèques de tous niveaux, y compris de niveau recherche éparpillées dans les bâtiments de l'UFR. Cette construction avait d'abord pour objectif de libérer des salles pour les enseignements ; les professionnels n'ont pas été associés au projet et elle fonctionnait avec du personnel vacataire et 2 personnels ITARF. Elle se situe sur le campus à quelques centaines de mètres de la BU. Dans un deuxième temps, les fonds juridiques issus des anciennes bibliothèques de recherche ont été transférés dans une nouvelle construction en ville ; il ne reste donc dans ce bâtiment que la bibliothèque de sciences économiques et la bibliothèque de droit orientée premiers cycles. Bien que proche de la BU, elle semble répondre à une attente spécifique des étudiants de 1^{er} cycle

(surtout en droit) en mettant à leur disposition des ouvrages de base et surtout des salles de travail.

4.2.2. La bibliothèque de droit dite Centre de doctorat.

Aménagée luxueusement dans les anciens locaux de la bibliothèque municipale, c'est une bibliothèque de 3^{ème} cycle dont les missions par rapport à la BU ne sont pas clairement définies. Son seul atout serait la proximité par rapport aux lieux d'enseignement mais les étudiants se plaignent de la pauvreté des collections. Etant donné le coût de la documentation juridique et les besoins en documentation rétrospective (notamment en jurisprudence), elle ne peut pas fonctionner en autarcie ; les étudiants doivent donc, de toute façon fréquenter la BU. L'exemple de cette bibliothèque est intéressant parce qu'il montre bien la nécessité de bien définir les missions d'une BUFR et de faire des perspectives de fonctionnement à long terme.

4.2.3. La bibliothèque de médecine.

Ce n'est pas une BUFR mais une bibliothèque de 1^{er} cycle dépendant de la section médecine de la BU. Ses missions sont claires.

4.2.4. La bibliothèque scientifique sur le site du Futuroscope.

Elle se justifie par l'éloignement géographique du campus : plus de 10 kilomètres.

4.3. Le point de vue des bibliothécaires

L'expression des bibliothécaires est assez récente en ce qui concerne les BU, ils se sont surtout exprimés sur les bibliothèques municipales au projet

politique plus marqué et aux bâtiments conçus par des architectes de renom (Pierre Riboulet, Piano et Rogers) : ce sont bâtiments souvent somptueux qui ne laissent sans doute pas les bibliothécaires indifférents mais sur lesquels ils ne s'exprimaient pas. Leur avis portait plutôt sur les aspects bibliothéconomiques, sur l'accès aux documents et les services rendus aux usagers. Jacqueline Gascuel-Cart⁵ relève la monotonie des comptes rendus de construction de bibliothèques dans la littérature professionnelle, il faut se tourner vers les revues d'architecture pour lire des avis sur l'esthétique des bâtiments, comme si, pour les bibliothécaires fonctionnalité et esthétisme étaient antagonistes. Ce n'est que récemment qu'un début de dialogue s'est installé entre les deux métiers. Néanmoins certains partis pris architecturaux (surfaces vitrées, puits de lumière, courants d'air) perturbent quelquefois des organisations pourtant réalisées selon les vœux des bibliothécaires, par exemple les postes de consultation des catalogues doivent être relégués dans des recoins du fait de l'excès de lumière et de l'absence de stores.

⁵ Gascuel-Cart, Jacqueline. Quand les bibliothécaires parlent d'architecture. In *Le livre et l'art : études offertes en hommage à Pierre Lelièvre*, réunies par Thérèse Kleindienst. Paris, Somogy ; Villeurbanne, ENSSIB, 2000. P. 81.

Conclusion

L'analyse de l'existant telle qu'elle a été faite demande à être affinée (par exemple sur le nombre d'ouvrages par classe de la Dewey et par support) mais elle a permis de dégager des thèmes d'analyse pour les groupes de travail du projet : réflexion sur la place de la bibliothèque du CESCO dans le CDIUFR, importance du fonds de sociologie, orientation de la politique d'acquisition en partenariat avec la bibliothèque universitaire, modélisation du mode de fonctionnement des différents circuits dans le bâtiment. Elle a permis aussi de remettre à plat le fonctionnement actuel et de prendre des mesures d'harmonisation du circuit du livre ou de la classification et d'aller vers une identité du service « bibliothèques » au sein de l'UFR par la mutualisation des personnels et à plus long terme des moyens.

Bibliographie

TEXTES OFFICIELS

Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur.
Journal Officiel, 27 janvier 1984.

Décret n° 85-694 du 4 juillet 1985 sur les services de documentation des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'Éducation nationale. *Journal officiel*, 11 juillet 1985, p. 7813-7816.

UNIVERSITE DE POITIERS

Université de Poitiers. Pour une université du 21^{ème} siècle : projet d'établissement 2000-2003. <http://www.univ-poitiers.fr>

Université de Poitiers. Observatoire de la vie étudiante. Analyse de l'évolution récente des effectifs des étudiants inscrits à l'Université de Poitiers. <http://www.univ-poitiers.fr>

Université de Poitiers. Observatoire de la vie étudiante. Annuaire statistique. <http://www.univ-poitiers.fr>

Eneau, Sébastien, Mathe, Daphné, Riant, Jean-Benoît. Projet de service « Amélioration de l'accueil à la bibliothèque universitaire : analyse des données du questionnaire. Poitiers, université, 1996.

Morandière, Elsa. Projet de service « accueil » : synthèse du rapport diagnostic de la phase 1 : analyse de l'existant.
Mém. DESS : Psychologie du travail et ergonomie : 1996

LES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES

France. Direction de la programmation et du développement universitaire. Annuaire des bibliothèques universitaires et de grands établissements : résultats de l'enquête statistique générale auprès des bibliothèques universitaires (ESGBU). Paris, La documentation française, 1990 →

Gleyze, Alain. Les années de crise des bibliothèques universitaires. In *Histoire des bibliothèques françaises, Les bibliothèques au XXème siècle : 1914-1990* sous la dir. de Martine Poulain. Promodis, Cercle de la librairie, 1992. ISBN 2-7654-0510-7

Gleyze, Alain . Savoirs, techniques et pouvoirs : le passé des bibliothèques universitaires de province. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2001, n°1, p 4-12

Lachenaud, Jean-Philippe. La situation des bibliothèques universitaires françaises : rapport d'information fait au nom de la commission du contrôle budgétaire et des économies de la Nation ; Sénat, 1998. (Rapports du Sénat ; 59)

Miquel, André. Les bibliothèques universitaires : rapport au ministre d'Etat, ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports. Paris, La documentation française, 1989. (collection des rapports officiels).

CONSTRUCTIONS DE BIBLIOTHEQUES

Association des responsables de bibliothèques et centres de documentation universitaires et de recherches d'expression française au Canada (Dir.). Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1995.

Bisbrouck, Marie-Françoise, Renoult, Daniel (Dir.). Construire une bibliothèque universitaire : de la conception à la réalisation. Paris, Cercle de la Librairie, 1993. (collection Bibliothèques). ISBN 2-7654-0518-2

Bisbrouck, Marie-Françoise (Dir.). Les bibliothèques universitaires, évaluation des nouveaux bâtiments 1992-2000. Paris, La documentation française, 2001

Bisbrouck Marie-Françoise (Dir.). Bibliothèques universitaires... nouveaux bâtiments, nouveaux services. Paris, Direction de l'enseignement supérieur, 1998.

Chaintreau, Anne-Marie, Gascuel, Jacqueline. Votre bâtiment de A à Z : mémento à l'usage des bibliothécaires. Paris, Cercle de la librairie, 2000. (Bibliothèques) ISBN 2-7654-0778-9

Dahlgren, Anders. Planning the small library facilities. Library administration and management association, American library association. (Small library publications ; 23). ISBN 0-8389-0681-8

Husson, Eric. Le regroupement des bibliothèques d'histoire et d'archéologie à l'Université des sciences humaines de Strasbourg : enjeux et prospective. PPP : IFB : 1998.

Kleindienst, Thérèse (Dir.). Le livre et l'art : études offertes en hommage à Pierre Lelièvre, réunies par Thérèse Kleindienst. Paris, Somogy, Villeurbanne, Enssib, 2000. ISBN 2-85056-405-2

Krebs, Catherine. Une organisation pour un bâtiment. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, n°159, 2^{ème} trimestre 1993, p. 91-62.

Annexe

Université de Poitiers, UFR sciences humaines et arts : Préparation du XIIème plan : Projet de construction d'un centre documentaire : étude et programmation quantitative des besoins.

Préparation du XIIeme PLAN
UFR Sciences Humaines & Arts : Centre de Documentation
 (Programmation quantitative des besoins)

Type d'espace	Ratios de surface utile	Base de Calcul	Surf.utile/ unité (m ²)	% circulation (m ²)	Total/ unité (m ²)	Totaux/ (m ²)
ESPACE D'ACCUEIL				20%		
Hall d'accueil public	5% de surf. accessible au public	1m ² /3 places	233,33	46,66	279,99	
Sanitaires	0,06 m ² par place		42	8,4	50,4	
Banque d'accueil ou de prêt	15 à 20 m ² /agent	5	100	20	120	450,39
ESPACE DE CONSULTATION						
Places de consultation	1 place pour 5 étudiants	700 places				
Place de consultation simple	2,7 m ² par place	420	1 134	226,8	1360,8	
Place de consultation informatique et Box de travail individuel informatique (carrel)	4,3 m ² par personne	105	452	91	543	
Place de consultation avec équipement audio visuel	4 m ² par place	70	280	56	336	
Place de consultation type Beaux-arts	3,5 m ² par place	70	245	49	294	
Auditorium pour les étudiants du département de musicologie	2m ² par place	75 places	150	30	180	
Place en salle de réunion (travail de groupe)	2 m ² par place	70	140	30% 42	182	2 895,8
PRESENTATION DES VOLUMES RELIES (OUVRAGES OU PERIODIQUES)	1 année d'1 titre de périodique = 4 volumes en moyenne			20%		
Accès libre : 25 ouvrages au ml	3,5 à 4 ml par m ²	70 000	800	160	960	
Magasins ouverts : 30 ouvrages par ml	5,5 à 6 ml par m ²	5 000	30	6	36	996
PRESENTATION DES PERIODIQUES EN FASCICULES						
Accès libre : 8 titres au m ²	2 ml par m ²	700	44	8,8	52,8	
Magasins ouverts : 12 titres au m ²	2,9 ml par m ²	700	20	4	24	
Photocopieurs	7 à 9 m ² par unité	4	36	7,2	43,2	
Atelier de recherche d'information	4,5 m ² par place	30	135	30% 40,5	175,5	295,5
SERVICES INTERIEURS ET MAGASINS				40% 15%		
Espaces de travail du personnel	15 m ² par agent	10	150	22,5	172,5	
Magasins						
Stockage traditionnel 35 ouvrages au ml	7,5 à 8 ml par m ²	15 000	57	8,55	65,55	238,05
Stockage dense 35 ouvrages au ml	12 à 12,5 ml					
SOUS-TOTAL			4 048,33	827,41	4 875,74	4 875,74
Places de consultation supplémentaires du Fonds documentaire du CESCO (60 000 ouvrages)	2,7 m ² par place	100	270	54	324	324
TOTAL GENERAL			4 318,33	881,41	5 199,74	5 199,74

FM/RD/N°97-131
Mise à jour 19/05/98

Projet de Construction d'un Centre Documentaire

Dans le cadre de la préparation du XIIe Plan, l'UFR Sciences Humaines et Arts propose la construction d'un centre documentaire sur son site du centre ville.

I - Objectifs

Cette opération répond à deux objectifs, l'amélioration de l'accès à la documentation pour les 3000 étudiants du site centre ville, et l'augmentation de la capacité d'accueil en salles et amphis.

Il s'agit tout d'abord de regrouper en un espace commun interdisciplinaire les bibliothèques de cinq départements, aujourd'hui éclatées et installées dans des locaux d'enseignement.

Il s'agit ensuite, par cette opération, de recréer 400 places d'enseignement en centre ville, un amphithéâtre de 200 places et 2 salles d'enseignement de 100 places ; l'accueil des étudiants en sociologie, filière en développement, étant ainsi assuré et maintenu sur ce site. La capacité actuelle, en particulier avec la disparition des salles ex-ENSMA, ne permet plus en effet d'assurer les enseignements prévus dans les maquettes. La construction du Centre de Documentation permettrait de passer d'une capacité de 1200 places (amphis et salles de cours) à 1600 places pour environ 3000 étudiants (ce qui restera en tout état de cause encore insuffisant).

II - Nature du Projet :

Il s'agit :

1) de réunir les fonds documentaires existants des bibliothèques d'histoire, histoire de l'art, musicologie et philosophie, plus de 70 000 ouvrages, auquel s'ajoutera le fonds documentaire à créer en sociologie.

2) d'offrir aux étudiants des espaces de consultation, de lecture, de travail, de consultation informatique suffisants, en prévoyant également la création d'un auditorium répondant aux besoins spécifiques en ce domaine des étudiants en musicologie.

III - Programme de construction

L'UFR a d'ores et déjà établi le programme de construction, en s'appuyant sur les normes de construction universitaire qui lui ont été communiquées par le Rectorat, Service des constructions. Il est joint à cet envoi.

Ce programme prend en compte l'effectif étudiant des disciplines enseignées sur le site du centre ville, soit 3 500.

Sur la base du ratio théorique moyen à l'étudiant de 1,5 m² (en S.D.O.), la surface à bâtir serait de 5 250 m². La répartition de cette surface entre les différents espaces d'accueil, de consultation, de travail, de présentation des ouvrages et de stockage est fournie dans le programme de construction joint. Il inclut en outre, une salle de lecture supplémentaire répondant aux besoins du CESCMI dont la bibliothèque compte 60 000 ouvrages.

IV - Localisation

Les services de l'Université (DIGIP) et du Rectorat (DICOSU) sont actuellement sollicités pour la recherche d'un terrain. Plusieurs hypothèses sont envisagées :

- Terrain propriété de l'université, situé à l'arrière du CRDHM, qui offre des possibilités de communication intéressantes avec le CESCO et le bâtiment III,
- Terrain, propriété privée, contiguë aux bâtiments I, II, III à l'ouest,
- Utilisation combinée du terrain à l'arrière du CRDHM et de la surface en terrasse du bâtiment III.

V - Coût ; estimation

Sur la base d'un coût au m² de 10 000 F (chiffre communiqué par le Rectorat DICOSU), cette opération s'élèverait, hors crédit d'équipement, à :

52 500 000 F.

Devraient s'y ajouter des crédits d'équipement évalués, en référence à une opération récente de même type, à :

8 000 000 F.

VI - Echancier

Le fonctionnement actuel des bibliothèques est rendu difficile, du fait de leur dispersion, du fait de l'entassement des ouvrages et de l'absence de salle de travail pour les étudiants, et de par l'impossibilité d'aménager des espaces de consultation sur réseau et de documents multimédia. Par ailleurs, le manque crucial de salles d'enseignement risque de compromettre gravement la qualité des formations sciences humaines. Ces deux raisons nous amènent à demander que l'opération soit programmée dès la première année du XIIe plan.

Le Directeur,

J. M. PASSERAULT

NATURE DE L'ETUDE

L'objet de cette étude consiste à définir les possibilités, en terme de droit des sols, en vue de l'implantation d'un Centre de Documentation Pédagogique, représentant une surface de l'ordre de 4300 m² de surface hors œuvre nette, sur le site de l'U.F.R. des Sciences Humaines de Poitiers.

SITUATION GEOGRAPHIQUE

L'unité foncière se trouve être positionnée entre les rues : Descartes, de la Chaine et des Carmélites, dans le secteur sauvegardé de Poitiers.

Elle est occupée par deux types de bâtiments :

- des immeubles classés par les Monuments Historiques datant du 18 me siècle, Hôtels Fumé et Berthelot, qui ont déjà fait l'objet de travaux de restructuration et les bâtiments abritants les locaux du CRDHM. Ces bâtiments accueillent principalement les bureaux administratifs.
- Les bâtiments, 1,2,3, amphi Descartes qui datent des années 1959, 1960, qui ne sont pas classés à vocation pédagogique.

DROIT DES SOLS

En terme d'urbanisme la partie du territoire sur lequel se trouvent ces locaux, est régie par les dispositions du règlement du secteur sauvegardé qui classifie les bâtiments en trois catégories :

- immeubles protégés → **Hôtels : Fumé, Berthelot, CRDHM**
- immeubles non protégés → **Bâts 1, 2, 3**
- immeubles ou parties d'immeubles dont la démolition pourra être imposée à l'occasion d'une opération d'aménagement de l'îlot :
 - local servant d'atelier qui se situe entre l'hôtel Berthelot et Descartes qui devra être transformé en espace vert
 - locaux occupés par les élèves situés au 4-6 rue Descartes

Par la suite , le règlement définit les différentes dispositions relatives aux conditions d'occupation du sol en terme de :

- voirie et accès
- réseaux
- implantation des constructions
- emprise au sol

- hauteur des constructions
- aspect extérieur
- stationnement
- C.O.S

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

1- Capacités

Pour nous permettre d'apprécier les différents aspects du règlement, nous avons rencontré Mme Poupineau, du service de l'urbanisme de la Mairie de Poitiers et M. Bauquin du service des bâtiments de France.

Le constat des existants nous a permis d'établir le tableau ci-après :

Emprise au sol des bâtiments en M ²	4 066
Surface hors œuvre nette des bâtiments existants en M ²	10 557
Superficie de l'unité foncière	11 326

Désignation	Coefficient réglementaire	Constaté	Disponible
C.O.S.	2	22 652	12 095
Emprise au sol	55%	36%	2 163

Ce tableau fait apparaître les capacités complémentaires d'occupation de l'unité foncière qui autorisent la poursuite de l'étude qui nous est demandée.

2- Contraintes

Article U7. Implantation des constructions

L'implantation des bâtiments en dehors de la bande des 15 ml doit être égale à la moitié de la hauteur du bâtiment projeté sans être inférieure à 4 mètres.

Article U8. Emprise au sol

La masse bâtie ne peut excéder 55 % de la surface des parcelles

Article U 10. Hauteur des constructions

La hauteur ne peut pas excéder 4 niveaux avec un maximum de 12 ml

Article U 11. Aspect extérieur

Dans le cas d'un concours de concepteur, le programme de construction sera annexé du règlement d'urbanisme du secteur sauvegardé et les concurrents devront respecter les exigences en la matière.

Article U 12. Stationnement

Le règlement ne vise pas en particulier les bâtiments à usage d'enseignement.

A la suite de mon entrevue avec Mme Poupineau il apparaît que seul les bureaux destinés au fonctionnement administratif du centre de documentation devront justifier de places de stationnement sur les bases suivantes :

- 1 place pour 20 m² de pièce à usage de bureau

Article U 15. Coefficient d'occupation des sols

Dans les parcelles supérieures à 2000 m² le C.O.S. est fixé à 2.00

PROPOSITIONS

Compte tenu des différences d'altitude très importantes entre les différents bâtiments, de la conservation obligatoire des bâtiments classés, il n'existe pas de parcelle suffisamment importante permettant la construction ex nihilo d'un centre de documentation de 4 300 m².

Il s'agit donc de rechercher les capacités d'extension des bâtiments existants, par regroupement ou surélévation afin de dégager des surfaces qui pourraient être affectées à une partie des activités dispensées pour permettre la restructuration des locaux devenus libres.

Compte tenu des contraintes d'urbanisme liées au site il semble que seule une restructuration des bâtiments 1 et 2 pourrait permettre de dégager des surfaces proches de la demande.

Il est donc nécessaire de trouver des espaces pouvant accueillir les activités actuelles sachant que les surfaces cumulées des deux bâtiments représentent un total de l'ordre de 1090 m² de surface utile ce qui, compte tenu des ratios habituels, correspond à une surface hors œuvre nette de l'ordre de 1500 m².

1- Entrée rue des Carmélites

Lors de notre entrevue avec M. Bauquin du service de l'A.B.F., ce dernier souhaiterait que la " dent creuse ", constituée par l'entrée de la rue des Carmélites, soit bâtie afin d'être en harmonie avec le front bâti existant.

Compte tenu de la hauteur des maisons mitoyennes, R+ 3, représenterait une surface de plancher de l'ordre de 200 m² de S.H.O.N. soit de 400 à 600 m² pour 2 à 3 niveaux.

2- Amphithéâtre Descartes

Il existe entre l'amphi Descartes et l'entrée du bâtiment 3 un parvis de l'ordre de 430 m² sur lequel il peut être construit en surélévation 3 niveaux de plancher soit 1290 m² de façon que chaque nouveau plancher rayonne avec les planchers existants du bâtiment 3.

Ainsi la superficie globale de planchers nouveaux est au maximum de 1890 m² pour un besoin de 1500 m².

3- Problématique

Il sera nécessaire de faire vérifier, par un bureau de contrôle, la capacité des structures et des fondations existantes à pouvoir supporter la surcharge pondérale.

Il est nécessaire de redéfinir les liaisons fonctionnelles pédagogiques afin d'optimiser la rentabilité des locaux.

Une attention particulière devra être apportée au traitement de l'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite et aux normes pour handicapés.

4- Localisation du centre de documentation

En conséquence de l'hypothèse décrite ci-dessus, les bâtiments 1 et 2 sont disponibles pour accueillir le projet selon deux solutions :

- restructuration et extension
- démolition puis construction neuve

4-1 Restructuration et extension

Cette hypothèse repose sur le fait que par la grande dénivellation du terrain, les planchers du niveau 1 du bât.2 et le plancher du RDC du bât. 1 sont au même niveau. Ainsi il peut être créé un bâtiment neuf qui viendrait liasonner les bât. 1 et 2 en s'inscrivant dans le patio existant complété par une surélévation du bât. 2 et enfin par une extension du bât.1 vers l'hôtel Fumé.

Ces solutions reposent également sur la capacité des structures du bât. 2 à supporter une surélévation et par une extension vers l'hôtel Fumé qui devra être soumise à M.Boquin de l'ABF qui lors de notre entrevue n'a pas émis d'opposition sur le principe à raison toutefois de ne pas trop s'approcher de l'hôtel Fumé. Dans notre hypothèse, nous avons prévu une extension de 10 ml ce qui laisserait un prospect de 12 ml par rapport au bâtiment classé.

Tableau des surfaces

Désignation	Dimensions		Surfaces	Nbre	Total
Bât, 1			293	2	586
Bât, 2			293	2	586
Surélévation Bât, 2			293	1	293
Patio	18,5	16	296	3	888
Extension Bât, 1	18,5	10	185	2	370
Circulations verticales existantes	16	6	96	4	384
Total S.D.O.					3107

soit une S.H.O.N. de l'ordre de 3570 m² après application d'un ratio de 1.15, ce qui représente un différentiel de l'ordre de 730 m² par rapport au programme.

Descriptif sommaire des travaux

- vérification des structures porteuses
- mise aux normes sécurité et accessibilité
- création des circulations verticales pour handicapés
- création d'ouvertures dans les pignons des bât. Existants
- restructurations internes
- constructions neuves
- organisation du chantier

$$\frac{S.H.O.N.}{1,15} = S.D.O.$$

Estimatif des travaux

Selon la fiche de calcul ci-après annexée le montant des travaux est de 31 378 914 F TTC sans préjuger des incidences de fondations spéciales ni des reprises en sous œuvres qui pourraient être préconisée par un bureau de contrôle.

coût hors
honoraires et
hors équipement.

4-2 Constructions neuves

Cette hypothèse s'appuie sur la démolition préalable des bâtiments 1 et 2 et la reconstruction d'un bâtiment R + 3 soit un niveau de plancher supplémentaire, avec une hauteur de locaux de 3 ml sous plafond alors que la hauteur des bâtiments actuels est de 4.00 ml.

Tableau des surfaces

Désignation	Dimensions		Surface	Nbre	Total
Bât, 2 Réha, du RDC			293,0	1,0	293,0
Neuf	18,5	63,0	1 165,5	3,0	3 496,5
Extension Bât, 2 RDC			296,0		296,0
Total SHON					4 085,5

Dans cette hypothèse le différentiel de surface par rapport au programme est de l'ordre de 215 m² soit un gain de 515 m² par rapport à la première solution.

Estimatif des travaux

Le montant des travaux est de 42 713 505 F TTC selon la fiche jointe en annexe soit un différentiel de 11 334 591 F TTC par rapport à la première solution non compris les réserves formulées ci-dessus sur les fondations et les structures des bâtiments.

ANNEXE N° 1 - TABLEAUX ESTIMATIFS DES DEPENSES

1- Restructuration

Désignation	Surfaces	Prix Unitaire	Total H.T
Restructuration	1 172	3 500	4 102 000
Surélévation	293	5 000	1 465 000
Extension	1 258	6 000	7 548 000
Traitement des Façades	632	2 000	1 264 000
Création d'un ascenseur extérieur			300 000
Construction neuves	1 890	6 000	11 340 000
Total H.T.			26 019 000
Total T.T.C.			31 378 914

2- Démolition puis Constructions neuves

Désignation	Surfaces	Prix Unitaire	Total H.T
Démolitions			400 000
Restructuration	293	3 500	1 025 500
Extension	1 890	6 000	11 340 000
Création d'un ascenseur extérieur			300 000
Construction neuves	3 792	6 000	22 752 000
Total H.T.			35 417 500
Total T.T.C.			42 713 505

ANNEXE N° 2 - PLANNING PREVISIONNEL DES TRAVAUX

L'opération devra se décomposer selon les trois phases d'exécution ci-après :

1. Surélévation de l'amphi Descartes afin de déplacer les activités des bâtiments 1 et 2
2. Aménagement selon l'hypothèse opté pour les bâtiments 1 et 2
3. Construction à l'entrée de la rue des Carmélites

Cette organisation hiérarchique nécessitera trois installations de chantier, pour chacune des phases, elle sera la même pour les deux hypothèses et les temps d'exécutions seront identiques compte tenu du fait des difficultés de travaux et de reprises autour des bâtiments existants et malgré une surface construite moins importante.

Phase 1.

❖ Préparation et installation	2 mois
❖ Travaux	6 mois

Phase 2.

❖ Préparation et installation	1 mois
❖ Travaux	11 mois

Phase 3.

❖ Préparation et installation	1 mois
❖ Travaux	6 mois

Table des matières

INTRODUCTION	2
PREMIERE PARTIE : LES BIBLIOTHEQUES DE L'UFR SCIENCES HUMAINES ET ARTS	3
1. L'université de Poitiers et l'UFR sciences humaines et arts	3
1.1. L'université.....	3
1.2. L'UFR sciences humaines et arts.....	3
2. Les usagers	8
2.1. Les étudiants	8
2.2. Les enseignants et les chercheurs	10
3. Les collections	10
3.1. Les budgets documentaires	10
3.1.1. Budget 2000.....	10
3.1.2. Budget 2001.....	11
3.1.3. Budgets correspondants à la BU	12
3.2. Les fonds	13
4. Le circuit du document (les acquisitions)	13
4.1. L'informatisation.....	13
4.1.1. Les achats.....	14
4.1.2. Les acquisitions gratuites	15
4.1.3. Fonctions informatisées	15
5. L'accès au document	15
5.1. Les classifications utilisées.....	15
5.1.1. Bibliothèque d'histoire	16
5.1.2. Bibliothèques du CESCO et du GERHICO.....	16
5.1.3. Bibliothèque d'histoire de l'art.....	16
5.1.4. Bibliothèque de musicologie.....	17
5.1.5. Bibliothèque de philosophie	17
5.2. Statistiques de l'activité des bibliothèques	17
5.2.1. Bibliothèque du département d'histoire : prêts à domicile	17
5.2.2. Bibliothèque du CESCO : prêts à domicile.....	18
5.2.3. Les lecteurs inscrits	19
6. Le personnel	20
7. Analyse	20
DEUXIEME PARTIE : LE PROJET DE REGROUPEMENT	23
1. Comment définir les missions du centre de documentation	23
1.1. Les services rendus actuellement dans les bibliothèques	23
1.1.1. Tâches bibliothéconomiques.....	23
1.1.2. Tâches liées à la proximité des enseignements	24
1.1.3. Tâches se rapportant aux disciplines.....	24
1.1.4. Accueil, orientation et formation	24

1.1.5. Diffusion de l'information	24
1.2. La bibliothèque du CESCO.....	25
2. La politique nationale et de l'Université de Poitiers	26
3. Les usagers : tentatives de projection	27
3.1. Leurs pratiques.....	27
3.2. Leur nombre	28
TROISIEME PARTIE : LES SCENARIOS	30
1. Contraintes, impératifs et souhaits	30
2. La première configuration étudiée	32
2.1. Choix, objections, avantages	32
2.1.1. Le choix de la bi-polarité.....	32
2.1.2. Les objections et écueils éventuels.....	33
2.1.3. Les avantages.....	33
2.2. Définition quantitative du public.....	33
2.3. Planification des espaces	34
3. La deuxième configuration	37
3.1. Choix, objections, points positifs	37
3.2. Planification des espaces	37
4. le bâtiment	40
4.1. Les constructions de bibliothèques universitaires : historique.....	40
4.2. Contexte local	41
4.2.1. La bibliothèque de droit-économie.....	41
4.2.2. La bibliothèque de droit dite Centre de doctorat.....	42
4.2.3. La bibliothèque de médecine.....	42
4.2.4. La bibliothèque scientifique sur le site du Futuroscope.	42
4.3. Le point de vue des bibliothécaires	42
CONCLUSION	44
BIBLIOGRAPHIE	45
ANNEXE	48